

1. LETTRE DE DEMANDE

M le Préfet de L'Ain
Préfecture de l'Ain
45 avenue d'Alsace-Lorraine
01 000 Bourg-en-Bresse

Objet : Demande d'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes au titre de la rubrique 2760-3 des ICPE et de déclaration d'une plateforme de recyclage au titre de la rubrique 2517 des ICPE.
Projet de Château-Gaillard (01), lieu-dit « En Belle Lièvre » et « Sur le Recourbe »

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Jérôme PETIT, Directeur Général de la société Ain-Rhône Granulats (ARG), ai l'honneur de vous demander l'enregistrement de l'installation de stockage de déchets inertes et la déclaration de la plateforme de recyclage associée, sises sur la commune de Château-Gaillard (01).

Les activités concernées relèvent des rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) suivantes :

Rubrique	Activités / Substances	Taille de l'installation	Classement	Rayon d'affichage
2760-3	Installations de stockage de déchets inertes	12,97 ha	E	-
2517	Plateforme de recyclage. Transit de matériaux.	Surface < 10 000 m ²	D	-
2515-1	concassage, criblage, mélange de déchets non dangereux inertes	Installation mobile	NC	-

E = Enregistrement
D = Déclaration

Ce projet d'ISDI ne nécessite pas de permis de construire (aucun bâtiment ne sera construit), ni de demande d'autorisation de défrichement. Le CERFA de cette demande est disponible en Annexe 2.

Je sollicite, par ailleurs, la possibilité de substituer, pour des raisons de commodité, le plan d'ensemble à l'échelle 1/3 000 au plan à l'échelle 1/200 requise par le point 3 de l'article R.512-46-4 du Code de l'Environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le, 18 octobre 2021
Pour la société ARG,
Le Directeur Général, Jérôme PETIT

